

# CHARTRE SANITAIRE RENFORCEE

## Notre priorité : VOUS ACCUEILLIR EN TOUTE SECURITE

Cette chartre sanitaire vise à renforcer nos standards d'hygiène et de sécurité, au sein de nos établissements dans le contexte de l'épidémie de COVID-19.

La santé de nos collaborateurs et de nos vacanciers est notre priorité. C'est pourquoi nous déployons un ensemble de mesures sanitaires visant à répondre aux prescriptions gouvernementales et aux recommandations de la FNHPA auxquelles nous nous référons afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.

Nous avons également demandé aux Tours Opérateurs qui disposent de mobil homes à la location sur nos campings de s'engager sur celle-ci.

Au travers de cette chartre sanitaire, vous trouverez tous les moyens que nous mettons en œuvre auprès de nos collaborateurs et clients :

Les équipes d'Eden Villages sont en veille quotidienne sur l'évolution des consignes gouvernementales et des supports officiels relatifs au COVID-19 pour une diffusion et application immédiates.

## Nos Actions :

- Notre personnel est formé aux procédures d'accueil adaptées au COVID-19. Chaque site d'Eden Villages a un référent COVID-19.  
Chaque collaborateur Eden Villages, selon le poste occupé, s'engage en fonction des situations à porter les équipements de protection à la non-propagation du virus pendant ses heures de travail : masque, visière, gants, accès en permanence au savon ou gel hydroalcoolique.
- Tout le long de votre séjour, vous trouverez un affichage vous rappelant les gestes barrières et la distanciation physique à respecter. Ceux-ci devront être respectés et nous vous invitons à être vigilants à cet affichage.
- Dans vos déplacements à l'intérieur du camping, merci de respecter les règles de distanciation sociale.
- Afin de faciliter la distanciation physique, nous réorganisons nos différents espaces. Dans certaines parties communes, l'accès simultané de plusieurs personnes pourra être contingenté et le port du masque pourra être obligatoire. Pensez donc à apporter vos propres masques. En cas de besoin, il en sera mis à la vente à la réception.
- Dans tous les endroits où une file d'attente peut se créer, nous mettons en place :
  - marquage au sol,
  - sens de circulation

- Port du masque obligatoire si la distanciation physique n'est pas possible.
- Le nombre de personnes présentes à l'accueil simultanément sera limité.
- Les paiements virtuels en amont du séjour seront privilégiés, et le paiement sans contact sera encouragé.
- À chaque accès de partie commune sera mis à disposition du savon ou du gel hydroalcoolique afin de pouvoir vous nettoyer les mains. L'accès simultané à plusieurs personnes dans les blocs sanitaires pourra être limité et certains équipements pourront être condamnés si leur utilisation ne permet pas d'assurer les mesures de distanciation.
- Les portes seront laissées ouvertes au maximum pour limiter les contacts avec les poignées.
- Le protocole ménage a été renforcé :
  - Nous effectuerons une désinfection des mobil-homes avant votre arrivée. Au préalable, nous vous demandons de laisser les fenêtres ouvertes en quittant le mobil-home.
  - Tous nos oreillers et nos matelas (sauf les banquettes convertibles où le virucide est directement appliqué) ont été équipés de rénov-matelas et rénov-oreillers imperméables, afin de faciliter leur désinfection.
  - Chaque client recevra, à mettre par-dessus en plus, un kit d'alèses jetables pour les matelas et oreillers. Nous vous recommandons vivement d'apporter, en plus de vos draps habituels, vos couvertures personnelles.
  - Une désinfection plus approfondie sera réalisée au niveau des zones de contact, poignées de porte, interrupteurs, robinets et tout accessoire susceptible d'avoir été en contact avec la main. Nous rappelons qu'il est essentiel que chacun se responsabilise en laissant le logement le plus propre possible après son passage. Des consignes de nettoyage / désinfection des mobil-homes seront affichées.
  - Nous utiliserons des produits virucides, répondant à la norme EN14476, préconisée par l'ARS spécialement pour le COVID-19
  - Les parties communes seront nettoyées et désinfectées au minimum 3 fois par jour. Nous rappelons qu'il est essentiel que chacun se responsabilise en laissant l'endroit le plus propre possible après son passage.
- Le programme d'animation y compris enfants et ados, sera adapté pour pouvoir respecter les gestes barrières et la distanciation physique. Malgré les mesures prises, le port du masque pourra être recommandé.
- L'ouverture des services (restaurants...) et des installations (complexes aquatiques...) interviendra suivant les exigences sanitaires régionales. Le nombre de personnes pouvant y avoir accès de manière simultanée pourra être contingenté.
- Les regroupements de personnes devront être fait en respectant la distanciation physique, sans quoi le port du masque restera obligatoire, même en plein air.



- Des hébergements seront réservés en cas de suspicion de COVID-19 pour mettre en place une prise en charge spécifique
- Dans les conditions actuelles nous limitons la capacité d'accueil de nos établissements à 75%. Ce taux pourra être amenés à évoluer suivant l'évolution de la circulation du virus ainsi que des mesures gouvernementales.
- Au cas où vous estimeriez pouvoir être atteint du virus, il vous appartient de vous faire connaître afin que votre isolement puisse être organisé.

Les mesures de la présente Charte sont susceptibles de modifications en fonction de l'évolution de l'épidémie, ainsi que la publication des nouveaux textes réglementaires ou préconisations attendues ou susceptibles d'intervenir, et ses modifications s'appliqueront immédiatement compte tenu de leur caractère sanitaire.

Si besoin est, la liste des médecins locaux et leurs coordonnées sont affichés à la réception.

Toutes les équipes d'Eden Villages sont mobilisées et impliquées dans ce contexte particulier, et restent toujours animées par l'envie de vous faire vivre des moments de bonheur et de partage. Le bonheur se partage chez Eden Villages !